

Le rôle d'élus au Conseil de la Vie Sociale



Un Conseil de la Vie Sociale (CVS) est utile dans un établissement.

Il permet de donner son avis et de faire des propositions.

Les élus ont une place importante.

Cette formation explique comment un CVS fonctionne et le rôle des élus.

Elle donne des conseils pratiques.

Par exemple comment :

- > Représenter les autres
- > Informer les autres

Dans cette formation, il peut y avoir :

- > Des représentants des personnes accompagnées
- > Des représentants des familles
- > Des professionnels
- > Des membres du conseil d'administration
- > La direction

Cela permet à tous les membres d'un CVS d'avoir les mêmes informations et de travailler ensemble pendant la formation.

Dans les ESAT, il y a d'autres façons de participer.

Par exemple être délégué des travailleurs ou faire partie d'une instance mixte.

Cette formation explique la différence avec le CVS.

L'ORGANISATION DE LA FORMATION

- > La formation dure 2 jours
- > Le formateur s'appelle **Pauline PAYRASTRE** ou **Fabrice GAUTHERON**
- > Si vous êtes une personne accompagnée, pour s'inscrire à la formation vous pouvez demander de l'aide aux professionnels.
- > La formation est payée par votre établissement ou un organisme qui paye les formations.
- > Cette formation a lieu dans votre établissement.
- > **Tarifs 2024** : 1 080 € à 1 520 € / jour en intra (tous les prix sont à la page 73)

POURQUOI ?

- > Connaître vos droits collectifs en tant que personnes accompagnées
- > Connaître le fonctionnement d'un CVS
- > Comprendre les missions et les responsabilités d'un élu

DE QUOI VA-TON PARLER ?

- > Qu'est-ce qu'un Conseil de la Vie Sociale ?
- > À quoi il sert ?
- > Comment il fonctionne ?
- > Qu'est-ce qu'un représentant ?
- > Comment être candidat au CVS ?
- > Que faire quand vous êtes élu au CVS ?
- > Comment connaître les avis des personnes que vous représentez ?
- > Comment donner les avis des personnes que vous représentez et les défendre ?
- > Comment faire un compte rendu aux personnes que vous représentez ?
- > Comment vous faire aider ?
- > Comment résoudre les difficultés ?

POUR QUI ?

- > Membres de CVS : représentants des personnes accompagnées, professionnels, familles, personnes de soutien, etc.
- > Personnes candidates, titulaires ou suppléantes
- > Pour des personnes qui ont choisi de participer
- > Le groupe est composé de 8 à 10 personnes

COMMENT ?

- > Le formateur donne des explications
- > Le formateur utilise un document en facile à lire et à comprendre
- > Le formateur utilise des vidéos, des jeux,...
- > Il y a des discussions dans le groupe
- > Un professionnel de la structure est présent